



REMISE DES BULLETINS TRIMESTRIELS

publié le 02/12/2016

NOTE AUX PARENTS

NOTE AUX PARENTS

Les bulletins seront remis aux parents, en main propre, lors des rencontres parents/professeurs :

- le 8 décembre 2016 pour les niveaux 6ème/5ème
- le 9 décembre 2016 pour la classe de 4A
- le 15 décembre 2016 pour les niveaux 4ème/3ème

Les parents ne pouvant se rendre disponible pour les rencontres avec le professeur principal pourront venir retirer le bulletin de leur enfant au collège jusqu'au 12 décembre 2016 (de 9h à 11h et de 15h à 17h30).

Il est à noter qu'à partir du deuxième trimestre les bulletins trimestriels ne seront plus envoyés par courrier (sauf cas particulier).



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.